

Lausanne

Autor(en): **Jaccard, H.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **10 (1902)**

Heft 11

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-11616>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

les messieurs à qui on les destine sont loin d'être amateurs de ces formes dodues.

Il est d'ailleurs naturel qu'à mon âge, mes enfants naissent un peu contrefaits, je vous confie sans peine le soin de les redresser.

J'espérais de vous porter moi-même ces deux petites bâtardes, mais l'intensité du froid retient le vieux hibou tapis dans son trou, d'où, en se débattant, il vous prie, monsieur, ainsi que vos amis, de lui conserver votre bienveillante amitié, jusqu'à ce que sa dernière plume soit tombée.

Le vieux reclus

P. B.

Voilà un genre épistolaire bien démodé ; on n'a plus le temps d'écrire ainsi dans notre vingtième siècle, dira-t-on !

Cela est certain, répondrons-nous, mais, il nous sera permis de voir disparaître ce genre avec une nuance de regret. C'est pour cette raison que nous avons cru devoir livrer ces trois lettres à la publicité.

Gustave DE PERROT.

LAUSANNE

A propos de l'origine du nom de Lausanne M. Dumur reproduit l'étymologie proposée par M. J. Studer dans ses *Schweizer Ortsnamen*. Cet auteur, après avoir rejeté la dérivation de Laus, ancien nom du Flon, tire Lausanne du mot romanche *aloussa*, *laussa* = cerisier à grappes *Prunus avium*, et cite un grand nombre de noms de localités romanches ou italiennes dont les noms paraissent en dériver. Remarquons en passant que le cerisier à grappes n'est pas le *Prunus avium*, celui-ci est le cerisier commun, et que ce n'est pas non plus l'alisier ou corbier, comme traduit M. D. Le cerisier à grappes *Prunus Padus*, en patois la *poutta*, français *putict*, est assez fréquent le long des ruisseaux de la région montagneuse. Il est signalé à Sauvabelin, à Lausanne,

à Malley. Studer le dit « très commun à Vidy ». Je ne l'y ai pas vu. Puis il continue. « Que le rhétormanche se soit étendu autrefois jusqu'au lac de Genève, la preuve en est que par exemple Ilanz (Grison) en romanche Glion, et Glion (Vaud), signifient la même chose : les vernes », et au mot Glion, le même auteur dit Glion (Vaud), du patois *vaudois* : *igls ogns* = romanche *ils ouns*, les vernes.

Je me demande dans quel patois vaudois M. Studer a trouvé des formes pareilles. Chacun sait que la verne ou vergne n'a pas d'autre nom patois chez nous que *verna*, *vergna*, d'où nos *Verney*, *Vernier*, etc., ou *verre*, *verrau*, d'où *Verrey*, *Vereyaz*, *Veret*.

Quant au fond de la question, il n'y a pas lieu d'insister sur l'improbabilité de noms de lieux vaudois, dérivés de mots romanches qui n'auraient pas laissé d'autres traces dans le pays que ces deux noms isolés, Lausanne et Glion, puisque nulle part dans le pays le cerisier sus-mentionné n'est connu sous le nom d'*alausa*, pas plus que la verne sous le nom d'*ogn*.

Je crois donc que l'étymologie de M. Studer doit être laissée de côté et que la plus probable est encore celle qu'adoptait M. de Crousaz dans le Dict. hist. vaud., p. 480. « Cette ville paraît avoir tiré son nom de *Laus*, ancien nom du Flon ». Les anciennes formes Lousonna 168, Lausonium, 3^e s., Losonne, carte Pentinger, 4^e s., renferment très nettement le nom Laus et le suffixe celtique *ona* rivière, suffixe qui entre dans la composition du nom de nombreux cours d'eau de notre pays. *Albona*; *Colona*, la colline; *Sarona* ou *Sanona*, la Sarine; *Massona*, la Massa; *Sorona*, la Sérine, un des bras de la Promenthouse; *Divona*, la Divonne, tous noms formés d'une racine indéterminée, nom spécifique du cours d'eau, et, comme suffixe, du mot gaulois *ona* = rivière, eau courante. Le poète gallo-romain Ausone (309-394) parlant d'une Divona, rivière du Midi, traduit ce nom : « Divona,

Celtorum lingua, fons addita divis » (A. d'Ossier. Rev. géogr., vol. IV, 146) : Divone en langue celtique, signifie source consacrée aux dieux ; d'où l'on voit que *one*, *onne* = rivière. *One* s'emploie souvent seul en France : *One*, affl. du Loir ; *One*, dép. Sarthe ; *One*, dép. Rhône ; Petite *One*, Dordogne ; *One* d'Arboust et *One* d'Oueil, Haute-Garonne.

Aux rivières en *ona* nommées ci-dessus, ajoutons la *Lionne* à La Vallée (Liona) et avec la même modification patoise de Losenna pour Lausonna, la *Liena*, affluent du Rhône en Valais et la *Lienna*, ruisseau descendant de la Berra à Fribourg.

Quant à la *Riponne*, où nous retrouvons le même suffixe en apparence, l'étymologie de M. de Gingins (*Ripula*) ne pourrait se soutenir ; le diminutif *ula* devient *ole* : Birula, Berolle ; Glerula, Glérolles. Celle de M. Vulliemin (canton de Vaud), qui le tire de *ripae unda*, est également inadmissible : onde est un nom inconnu dans la langue populaire au sens de source ; en outre le *p* de *ripa* est devenu *v* déjà au X^{me} siècle. C'est pourquoi je ne vois que l'étymologie de M. Dumur qui soit satisfaisante.

H. JACCARD.

GUERRE ET SERVICE MILITAIRE

1550-1600

*Extraits des manuaux de l'ancienne commune de Villette
par H. Voruz.*

Le 1 mars 1555 a este deffendu a n. ant. chalon de non ballier le billet de lelection faicte au lieutenant de lustrier ny au mayor. (La paroisse de Villette était en brouille avec les Mayor de Lutry).

A faire compagnie et estre avec ceulx des 3 paroisses sont eslus n. p. malliardo et a. chalon, le curial richard et mr le banderet Et cecy tant pour traicter sus ladite election et fais de guerre a eslire ung conducteur que leur faire la presentation de vin.